

BILLET DU #467 MOIS



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES | AVRIL 2024



VILLE DE



20
TERRE
DE JEUX
24

À VOS JEUX !

DOSSIER DU MOIS

Voir page 5

PRÊTS ?
PARTEZ !

BOÉ, VILLE LABELLISÉE
TERRE DE JEUX 2024

ÉDITO du maire



Chères Boétiennes, chers Boétiens,

Le 25 Juillet 2022, Tony Estanguet, Président de Paris 2024, présentait le slogan de cette grande fête internationale du sport « Ouvrons Grand Les Jeux ». Il expliquait que ces jeux auront « le pouvoir d'écrire le plus grand récit collectif de toute une génération, à travers les contributions de tous, en faisant une place à chacun : tous les territoires, tous les savoir-faire, tous ceux qui souhaitent s'engager à nos côtés ».

Pour les six prochains mois, Boé, Terre de Jeux 2024, sera une terre olympique où le sport se fêtera. La culture ne sera pas oubliée.

En tant que centre de préparation, nous aurons l'honneur de recevoir la délégation paralympique de tir à l'arc d'Azerbaïdjan, laquelle séjournera une dizaine de jours sur notre commune avant de concourir dans les plaines parisiennes.

A compter du 15 Avril, les élus, les associations et les services de la commune vous proposeront un programme riche, audacieux, intergénérationnel, ouvert à tous. Des jeux olympiques inter-écoles, des challenges sportifs et solidaires, des animations... avec en point d'orgue le 22 juin qui se terminera par une soirée festive autour d'un banquet sur l'avenue François Mitterrand. Les bâtiments communaux et nos ronds-points se pareront des couleurs olympiques et rappelleront les valeurs que sont l'excellence, le respect, l'égalité, l'inspiration, le courage et l'amitié au soutien d'un monde meilleur.

Ces jeux boétiens doivent être l'occasion de nous rencontrer, d'échanger pour mieux nous redécouvrir, partager entre voisins et générations. Alors l'essentiel étant de participer, n'hésitez pas à profiter de tout ce qui vous est proposé dans les mois à venir.

« A vos jeux !, prêt ? partez ! », ensemble allons plus vite, plus haut et plus fort pour faire de ces jeux 2024 une fête exceptionnelle sur notre commune.

Pascale Luguët

PERMANENCES

DE PASCALE LUGUËT (maire)

Uniquement sur RDV au 05 53 98 65 71.

Mairie : les mercredis de 14H30 à 16H30 et les 1^{er} et 3^e vendredis de chaque mois de 14H30 à 16H30.

DU CONCILIEUR DE JUSTICE

Mairie : le mercredi 10 avril de 9H à 12H sur rendez-vous au 05 53 98 65 65.

DU DÉLÉGUÉ À LA COHÉSION POLICE-POPULATION

Mairie : les mardis 9 et 23 avril après-midi sur rendez-vous au 05 53 98 65 65.

DE L'ASSISTANTE SOCIALE

CCAS :

Les 2^e et 4^e mardis de chaque mois sur RDV au 05 53 98 62 30.

DU CONSEILLER NUMÉRIQUE

05 53 98 65 68 - 06 74 48 21 52 / conseiller-numerique@ville-boe.fr

Sur rendez-vous :

Mairie : lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8H30 à 12H30

CCAS : lundi 14H à 17H

Rendez-vous à domicile :

Mardi de 8H30 à 12H30. Uniquement pour les personnes de plus de 70 ans et/ou dans l'incapacité de se déplacer.

AGGLO EMPLOI

M. Louis Philippe Mira vous accueille dans les locaux du CCAS de Boé, 13 bis rue des Ormes. Les permanences se font uniquement sur rendez-vous. Tél : 05 53 95 68 87.

DÉCHETTERIE

Tél : 05 53 98 35 09

- Du lundi au samedi : de 10H à 18H
- Fermée le dimanche et jours fériés

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Pour l'enlèvement contactez impérativement le 08 00 77 00 47 pour prendre rendez-vous auprès des services de l'Agglomération d'Agen.

VERRE/PAPIER,

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

- Cimetière de Boé Village
- Cimetière de Saint-Pierre de Gaubert
- Rue de Montalembert
- Centre technique de l'Agglomération – ZI
- Géant Casino
- Salle des sports La Couronne
- Parking rue Fombarade

NUMÉROS UTILES

Pompiers : 18 — Police : 17 — Samu : 15
Enfance maltraitée : 119 — Sans abri : 115
112 (n° européen) — Centre anti poison : 05 56 96 40 80
Urgence sécurité gaz : n° vert 0 800 47 33 33

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

09/03 Jennah Bendib • 11/03 Victoire Pinard

MARIAGES

24/02 Stéphane Beaumont et Roxane Ianouschewski
02/03 Farid Raiani et Imane Drabi

DÉCÈS

27/01 Jean-Bernard Lale
20/02 Adrienne Duilhé vve Carratier

CADRE de VIE

ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Ces élections auront lieu le **dimanche 9 juin 2024**. Vous résidez à Boé et n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales. Vous pouvez le faire, en ligne, sur le site de la ville : www.ville-boe.fr/votre-mairie/demarches-enligne/demande-inscription-listes-electorales avant le 1^{er} mai 2024 ou en mairie, avant le 3 mai 2024.

Dans les 2 cas, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité en cours de validité devront être fournis.

De nouvelles règles vont être appliquées concernant le bulletin de vote, la procuration et la propagande électorale.

Vote par procuration aux élections européennes 2024

Aujourd'hui, les électeurs ont la possibilité de réaliser leur **demande de procuration en ligne**. Pour rappel, il s'agit de la possibilité de donner sa voix à un autre citoyen pour une élection. Jusqu'à présent, si la démarche de procuration pouvait se faire en ligne, il était obligatoire de se rendre en personne à la police ou à la gendarmerie pour la valider. En effet, le citoyen donnant sa procuration devait justifier de son identité en présentant sa carte d'identité.

Pour les seules élections européennes, le décret du 29 décembre 2023 prévoit que la validation de l'identité puisse également se faire en ligne. **La dématérialisation de la carte d'identité** est rendue possible par l'expérimentation France Identité.

Identification électronique via France Identité

Il s'agit d'un moyen d'identification électronique permettant aux citoyens de témoigner de leur identité à distance. Après avoir prouvé son identité en mairie en présence d'un agent de mairie, le citoyen peut utiliser l'application et son

code secret pour **valider son identité en ligne**.

Les élections européennes du 9 juin 2024 permettront aux citoyens de tester cette méthode d'identification pour éviter de se déplacer en gendarmerie ou au commissariat pour leur procuration.

Impression des bulletins de vote à domicile

Des précisions ont été apportées concernant l'impression du bulletin de vote à domicile. Les électeurs ont la possibilité d'imprimer leur bulletin de vote chez eux et de l'utiliser pour le vote à trois conditions :

- le bulletin doit être imprimé en noir et blanc, sur un papier blanc
- le bulletin doit être identique à celui produit par les candidats
- le bulletin ne doit pas comporter de mentions manuscrites sous peine d'être considéré nul

Documents électoraux accessibles en ligne

Les candidats aux élections européennes devront également fournir une version numérique de leur profession de foi. Cette dernière est à destination des personnes en situation de handicap ou ayant des difficultés de compréhension. Elle devra être rédigée de manière à être « facile à lire et à comprendre FALC ». Cela signifie l'usage de pictogrammes et l'emploi de phrases courtes avec des mots courants.

CATASTROPHES NATURELLES



Les administrés qui auraient constaté des fissures dans leur maison durant l'été 2023, sont invités à contacter la mairie au 05 53 98 65 74 afin de constituer un dossier auprès de la Préfecture.

RESPECT DU VOISINAGE



Madame le Maire rappelle l'arrêté municipal du 24 juin 2013 autorisant les travaux de bricolage ou de jardinage du lundi au vendredi de 8H30 à 12H et de 14H à 19H30 et le samedi de 9H à 12H et de 14H à 19H. Ils sont strictement interdits en dehors de ces heures ainsi que le dimanche et les jours fériés.

Il est demandé à chacun de bien vouloir respecter ces horaires pour le bien vivre de tout le monde. Il n'est pas interdit également de prévenir votre voisinage, si vous devez entreprendre de gros travaux.

NOUVEAU À BOÉ

POINT B
Restaurant Fast food



17 avenue de Bigorre
Tel : 05 40 87 50 49
<https://pointb-officiel.com>

L'agenda du mois

SALON DES ARTS CRÉATIFS

Du mercredi 27 mars au dimanche 7 avril

Espace culturel François Mitterrand

Peintres, sculpteurs, maquettistes, photographes, ...

auront le plaisir de présenter leurs dernières créations.

Tous les artistes boétiens sont les bienvenus.

Si vous souhaitez exposer, il suffit de contacter le service animations culturelles associations et sports :

05 53 48 10 82 / culture-associations-sports@ville-boe.fr

Entrée libre et gratuite.

3^e FORUM LITTÉRAIRE

**« LES MARQUE-PAGES DE BOÉ »
ET CONCOURS DE NOUVELLES**

Le dimanche 7 avril / De 14H à 19H

Espace culturel François Mitterrand

Plus de 45 auteurs et éditeurs seront présents pour présenter, parler de leurs livres ou dédicacer leurs ouvrages.

La majorité d'entre eux sont issus du département ou de la région. Retrouvez le programme page 8.

VILLE DE BOÉ
3^{ème} Forum littéraire
Les marque-pages de Boé
Entrée gratuite
Dimanche 7 avril 2024
Espace culturel F. Mitterrand
14h-19h
Auteurs régionaux, éditeurs, causeries,
concours de nouvelles, ...
Renseignements au 05 53 98 75 31 - mediatheque@ville-boe.fr

DON DU SANG

Lundi 8 avril / De 14H30 à 19H

Espace culturel François Mitterrand

> **Organisé par l'association des donneurs de sang bénévoles de Boé**

Sur rendez-vous au 05 53 77 03 40 ou sur internet :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.f>



FRINGUERIE ANNUELLE

Samedi 27 et dimanche 28 avril / De 14H30 à 19H

Espace culturel François Mitterrand

> **Organisée par l'association « Pour la Vie »**

Dépôt (vêtements d'occasion, sacs, chaussures et linge de maison) :

— **Mercredi 24 avril** de 9H à 18H30

— **Jeudi 25 avril** de 9H à 14H

Une participation de 7,50€ sera demandée lors du dépôt par liste de 12 articles. Seulement 1 article volumineux et 2 paires de chaussures par liste et 2 listes maximum par personne. Merci de vous munir d'une pièce d'identité.

Vente :

— **Samedi 27 avril** de 9H à 19H

— **Dimanche 28 avril** de 9H à 12H et de 14H à 18H.

À VOS JEUX, PRÊT ? PARTEZ !

C'est ce slogan qu'à retenu la mairie de Boé pour se lancer dans l'aventure olympique que va connaître notre pays. Labellisée « Terre de jeux 2024 », pour la qualité de ses infrastructures sportives et notamment ses installations de tir à l'arc, notre commune souhaite faire de ce moment unique, une fête du sport avec l'ensemble des habitants dans un esprit d'ouverture, de respect, de fête et de solidarité.

La période d'animation ira d'avril à octobre. Nous reviendrons régulièrement vers vous pour vous informer et vous permettre de participer aux différentes épreuves et animations.

AVRIL

L'identité graphique de la Ville de Boé va changer, nos bâtiments publics vont être décorés avec l'aide des enfants des écoles et des centres de loisirs, un challenge solidaire va vous être proposé !

MAI

À vélo vous découvrirez les sports boétiens, la MARPA lancera ses jeux intergénérationnels, les écoliers se défieront sportivement dans des jeux inter-écoles,

JUIN

La médiathèque vous proposera une exposition sur l'olympisme, le 21 la flamme olympique traversera nos quartiers, le 22 la plaine de Cancellles sera ouverte au sport par équipes de 5 à travers un grand défi qui s'achèvera par un banquet populaire et festif, une soirée dansante et un feu d'artifice !

JUILLET

Nous inaugurerons les nouvelles installations du tir à l'arc et un nouvel équipement sportif à Saint-Pierre de Gaubert. La fête nationale sera fêtée sous le signe du sport.

AOÛT

Du 11 au 21, nous accueillerons une délégation paralympique venue d'Azerbaïdjan. Des rencontres et échanges seront organisés.

SEPTEMBRE

La fête de la jeunesse vous proposera un parcours olympique et une color run déguisée !!!

OCTOBRE

Nous clôturerons ce cycle olympique avec la fête de la lecture qui se livrera au... sport bien entendu.

Challenge marche course solidaire

LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS !

L'objectif est de cumuler vos efforts collectifs, grâce à une application mobile, pour atteindre le total de **40 000 km**.

Le challenge se déroulera
du 2 avril au 21 juin.

Les modalités de participation sont à retrouver sur le site de la ville
www.ville-boe.fr.

Pour chaque kilomètre parcouru, la commune versera 10 cents. La somme collectée permettra de financer des équipements adaptés à des sportifs boétiens en situation de handicap.

Alors tous à vos baskets !



..... Vie ASSOCIATIVE

BOÉ RANDONNÉE | Sorties du mois d'avril

Départ à 14H15

Lundi 1^{er} et jeudi 4 avril : Le Saumont (place du village)

Lundi 8 et jeudi 11 avril : Dondas (entrée du village)

Jeudi 18 avril : Aubiac (salle des fêtes)

Lundi 22 et jeudi 25 avril : Lusignan Grand (avant village au métier)

Lundi 29 avril : Sempessère (église)

Marche longue, départs à 8H30 et 14H

Lundi 15 avril : Aubiac (salle des fêtes)

Tous les vendredis : « Marche douce » (sur terrain plat)

Départ à 14H15

Vendredi 5 avril : Roquefort (stade)

Vendredi 12 avril : Pont du Casse (parking centre culturel)

Vendredi 19 avril : Brax (salle des fêtes)

Vendredi 26 avril : Boé (Parc Montalembert)

enfance ~ jeunesse

Jeunesse

LE RELAIS PETITE ENFANCE (EX-RAM)

Ouvert les lundis et vendredis de 8H30 à 17H30 et le mercredi des semaines impaires de 14H à 18H.

Les Relais Petite Enfance (RPE) accompagnent les familles dans la recherche du mode d'accueil qui correspond le mieux à leurs besoins en facilitant notamment le lien avec les assistantes maternelles agréées.

Le RPE de Boé offre 2 matinées d'éveil aux enfants accueillis chez les assistantes maternelles de la commune. Au programme : motricité, musique, peinture, mais aussi "jeux libres" permettant la rencontre. Sans oublier les sorties exceptionnelles (théâtre, cueillette de pommes, ...) et les fêtes communes avec les autres structures petite enfance (Noël, carnaval, ...).



MAISON DE GARONNE

Ouverte du lundi au vendredi
de 10H à 12H30 et de 13H30 à 17H30

Renseignements/réervations :
05 53 98 65 61
maison-garonne@ville-boe.fr

Mercredi 10 avril / 10H30

BALADE NATURE

Venez observer la nature qui s'éveille, en ces premiers jours du printemps, au gré d'une balade au contact de la faune et de la flore locales. Insectes, oiseaux et autres animaux, plantes à fleurs et autres végétaux nous conteront leurs propres histoires.

> **Tout public. Gratuit, places limitées, sur réservation.**

Mardi 16 avril / 10H30

EN QUÊTE DES ARBRES ET ARBUSTES DES BORDS DE GARONNE

Les enfants partent à la découverte des arbres et arbustes typiques des bords de Garonne, sous forme d'enquête à mener. Ils en apprendront un peu plus sur les végétaux recherchés, à travers des portraits types et des indices à relever.

> **Jeune public. Tarif 5€, à partir de 6 ans (être accompagné pour les moins de 6 ans) - gratuit pour les accompagnants. Places limitées, sur réservation.**

Jeudi 18 avril / 10H30

LES ANIMAUX DE LA PRAIRIE

Les enfants partent à la découverte des animaux de la prairie. Au programme : capture, observation à la loupe et jeu de piste sur les empreintes d'animaux.

> **Jeune public. Tarif 5€, à partir de 6 ans (être accompagné pour les moins de 6 ans) - gratuit pour les accompagnants. Places limitées, sur réservation**

Mardi 23 avril / 10H30

ANIMAUX EN PAPIER ET CARTON RECYCLÉS

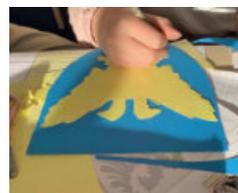


Un atelier manuel durant lequel les enfants apprendront à créer un petit animal, à partir de papier et/ou de carton. L'atelier s'adresse aux enfants, seuls ou accompagnés.

> **Jeune public. Tarif 5€, à partir de 6 ans (être accompagné pour les moins de 6 ans) - gratuit pour les accompagnants. Places limitées, sur réservation.**

Jeudi 25 avril / 10H30

ATELIER DE RÉALISATION D'UN BLASON



L'atelier permet aux enfants de découvrir les notions de blason et d'armoiries. Ils réalisent ainsi leur propre blason sur un écu en carton. Chaque participant conçoit et réalise des armoiries en puisant dans le matériel mis à sa disposition.

> **Jeune public. Tarif 5€, à partir de 6 ans (être accompagné pour les moins de 6 ans) - gratuit pour les accompagnants. Places limitées, sur réservation.**

Samedi 27 avril / de 10H à 18H

JOURNÉE DE RECRUTEMENT ET RECONSTITUTIONS MÉDIÉVALES

Les associations Mortes-Payes et Herpaille ont besoin de vous. Elles proposent une journée de recrutement à la Maison de Garonne pour quiconque souhaiterait s'investir dans une association médiévisse. Cette journée est également ouverte aux curieux. Venez faire un voyage immersif au 13^e siècle : démonstration de combat, découverte de leurs ateliers interactifs et discussions joyeuses avec les membres passionnés.

> **Tout public. Gratuit pour les animations en extérieur. L'intérieur du site reste accessible au tarif en vigueur.**

RETOUR IMAGES



5 mars : Remise des prix aux lauréats du concours des étiquettes des pots de miel



8 mars : remise du label villes et villages internet 2024. Boé conserve ses 5 @ et obtient la mention « territoire d'excellence numérique »



10 mars : Prix coup de cœur ville de Boé au 24^e concours international de la chanson en Agenais décerné à la jeune Boétienne Zoé Bergamini, catégorie des 11 ans



17 mars : Repas des aînés



18 mars : Carnaval à la crèche familiale



19 mars : 62^e anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie

3^e FORUM LITTÉRAIRE « LES MARQUE-PAGES DE BOÉ » Le dimanche 7 avril / De 14H à 19H à l'Espace culturel François Mitterrand



35 auteurs et éditeurs seront présents pour dédicacer leurs ouvrages :

Jean Ader, Florence Baie, Catherine Berenguer Joly, Alain Beyneix, Thierry Bonneau, Sébastien Bouchereau, Anna Bourg, Solange Ceccato, Patrick Chereau, Huguette Conilh, Jean-Michel Delmas, Laurent Delmont, Thierry Delrieu, Jacques Delsol, Maria Garrouste, Marie-Claire Hegray, Fabienne Lhoumeau, David Llamas, Nelly Magnac, Brigitte Marcia, Abbassia Naïmi, Francette Ollier-Blanc, Jean-Pierre Oyarsabal, Alain Paraillous, Danae Penn, Nolween Pétoin, Hania Raczak et Lore Serrano, Académie des sciences et des Lettres : Claire Morizet et Francis Stéphanus, Les Amis du vieux Nérac : André Bianchi, René Dreuil et Pierre Testud, Les petits papiers : Caroline Courtois et Corine Marie, Associations : bibliothèque sonore, rencontres généalogiques en Agenais.

Causeries et table ronde

14H30 : Parole d'auteur Hania Raczak, d'après son livre « pour du pain ! L'immigration polonaise des années 20 »

15H15 : Grands témoins :

— Jacques Laurans, président de la fondation Albert Ferrasse, interviendra sur le thème du rugby dans la littérature, tant en France qu'à l'international.

— Jean Pierre Oyarsabal, écrivain et ex-journaliste sportif pour la Dépêche du Midi, présentera son ouvrage récent « Frian-dises Rugbystiques » et partagera ses expériences humaines lors de ses reportages sur le sport en général .

16H45 : Souvenirs de sportifs locaux en présence de : Joëlle Goulinat, Anne Galissaires, Jean-Marie Tovo et Jacques Laurans

18H : Remise des prix du 4ème concours de nouvelles en partenariat avec le quotidien « Petit Bleu »

EXPRESSION POLITIQUE

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Alors que des régions outre atlantique connaissent des températures caniculaires, ces pays rappellent l'urgence des mesures nécessaires à la lutte contre le dérèglement climatique. Dans une proportion plus modeste mais pour autant efficace, les élus de la majorité confirment leur volonté d'arborer la commune afin de voir baisser les températures lors des épisodes étouffants qui vont être les nôtres.

Un arbre planté équivaut à 6 degrés de moins de température. Ainsi, divers endroits de la commune ont été arborés afin de créer des mini-forêts urbaines. D'autres plantations végétales sont programmées dans les semaines à venir.

Dans le même esprit les élus se réjouissent de l'aménagement végétal de la cour de l'école Didier Lapeyre. Outre l'aspect éducatif de ces plantations, elles apporteront de la fraîcheur aux écoliers et enseignants. A ce titre, les élus de la majorité remercient les services pour le travail accompli.

A vos Jeux ! Prêts ? Partez !, c'est maintenant. Nous serons heureux de partager avec vous les événements sportifs et culturels organisés à l'occasion des Jeux Olympiques. Profitons de ces six mois à venir pour nous rencontrer et relever les défis qui nous seront proposés. Que cette période olympique soit l'occasion de faire connaître et avancer notre commune.

LES ÉLUS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Chronique d'un fiasco financier et pas de médecin à l'horizon ! **Février 2023**, notre édile présentait aux élus, aux professionnels de santé, une esquisse de la future maison médicale.

Nombreux s'étaient exprimés sur l'incohérence de son implantation, des surfaces attribuées aux praticiens, de l'absence de visibilité sur les loyers à leur charge. Madame le Maire promettait de se revoir sous 1 mois.

Ce n'est qu'en mars 2024, qu'un projet a été présenté en Conseil municipal «privé», sans aucune concertation préalable en commissions municipales ni avec les professionnels de santé. Les plans définitifs seraient présentés lors d'une réunion publique.

Interpellée sur le coût total de la réhabilitation et le montant des loyers demandés aux professionnels, madame le Maire n'est toujours pas en mesure d'apporter les précisions utiles et sa réponse se cantonne à « Nous attendons les subventions ! ».

Comment peut-on engager dans un tel flou artistique l'argent du contribuable ?

L'engagement financier de cette opération dépassera allègrement l'enveloppe initiale de 600.000 €, revue aujourd'hui à près de 1,5 million d'€. Mais après le cadeau des 3,3 millions d'€ à l'Agglomération...

Nos positions ne relèvent pas de la légèreté mais ont toujours pour seul objectif l'intérêt des Boétiens !